

de 1909, dans le cimetière des Longues-Raies, il est permis de croire que toutes les parties fouillées jusque maintenant, se rapportent très probablement aux deux premiers siècles, comme paraissent bien le prouver les belles poteries rouges lustrées et les 43 monnaies romaines déterminées, ayant été frappées depuis Auguste jusques et y compris Marc-Aurèle.

La nécropole des Longues-Raies paraît avoir été considérable, principalement vers l'Ouest des parties qui ont été explorées.

N.-B. — L'ancien chemin qui existe encore allant de Soissons vers le cimetière des Longues-Raies, est encore désigné sous le nom de *Chemin de Paradis*, ce fait paraît bien être la preuve que cette nécropole a servi pour y inhumer des chrétiens, comme cela a déjà été constaté dans divers pays, où un chemin du même nom se dirigeait vers un ancien cimetière.

On sait qu'à *Augusta Suessionum*, les premiers prédicateurs chrétiens furent mis à mort sous le tyran Rictiovarus, préfet de Maximilien Hercule (vers 287).

En raison de ce fait, on peut croire que la désignation de Chemin de Paradis indiquerait probablement que des inhumations chrétiennes doivent avoir été faites, dans la nécropole des Longues-Raies, peut être bien jusqu'au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle.

*Les Secrétaires : H. PIÉRON ET ANTHONY.*

---

887<sup>e</sup> SÉANCE. — 3 Juin 1909.

PRÉSIDENT DE M. D'ÉCHÉRAZ.

LES TOUAREG A PARIS

PAR M. LE D<sup>r</sup> ATGIER.

CHAPITRE I. — ETHNOGRAPHIE.

Les Touareg à Paris ou Oasis Saharienne, tel est le nom donné actuellement à un groupe d'indigènes de l'Algérie, du Sahara et du Soudan; Arabes, Touareg, Nègres, exhibés dans les détails de leur vie normale autant qu'il est possible de le faire à Paris, dans un campement installé sur un terrain libre faisant le coin de la rue Blanche et du boulevard de Clichy.

Après les remarquables travaux de Duveyrier <sup>1</sup> sur les Touareg du Nord, ceux de Barth <sup>2</sup> sur les Touareg du Sud, ceux de notre excellent

---

<sup>1</sup> DUVEYRIER (H.). *Les Touareg du Nord*. Paris, 1861, in-8° illustré.

<sup>2</sup> BARTH (D<sup>r</sup> Henri). *Voyages et découvertes dans l'Afrique Septentrionale et Centrale de 1849 à 1855*. Paris, Bohné, 1860, 4 vol. in-8°.

confère et ami le Dr Huguet, encore tout récents, sur ces peuples sahariens<sup>1</sup>, il paraîtra superflu de vouloir apporter de nouveaux documents pour l'étude de ces populations.

La présence de Touareg installés à Paris pour un certain temps nous a permis cependant de recueillir des renseignements complémentaires, grâce aux mensurations anthropologiques qu'il nous a été permis de faire, non sans frais et difficultés, sur ces habitants de nos nouvelles possessions sahariennes, mensurations qui n'avaient pas encore été publiées, que je sache, par les ethnographes et les explorateurs du pays Touareg.

Leurs caractères ethniques, nous les avons relevés au moyen de la toise, du compas glissière, du compas d'épaisseur, de l'échelle chromatique des yeux, du tableau des couleurs de la peau et des cheveux, etc., procédés devenus classiques aujourd'hui<sup>2</sup>.

Cette question nous intéressait d'autant plus vivement qu'en 1887 nous avons eu l'occasion de voir dans le Sud-Algérien des Touaregs pillards, faits prisonniers, considérés comme des barbares, farouches défenseurs de leurs libertés sociales qui ne les liaient à aucun empire et ne les soumettaient qu'aux coutumes de leur tribu ou du groupe de tribus de leur région.

Il nous avait alors été impossible de pouvoir étudier les traits de leur physionomie qu'ils cachaient jalousement aux yeux de tous, la conservant voilée complètement, sauf au niveau des yeux que l'on voyait étinceler dans un mince intervalle de leur voile de figure.

Cette coutume devenue pour ainsi dire religieuse chez eux, est motivée par la nécessité de garantir les yeux et les voies respiratoires du rayonnement solaire et des sables du désert soulevés par les pas de leurs caravanes ou par le simoun.

Lorsque le vent du sud en effet souffle en tempête dans les plaines de sables et les dunes du Sahara, les Sahariens se trouvent en quelques secondes enveloppés dans des tourbillons de sable qui ne tarderaient pas à les asphyxier, si la bouche et le nez n'étaient pas garantis et ne recevaient pas un air tamisé au travers de leur voile épais.

Ce voile qui est la caractéristique du costume touareg, ils le conservent non seulement lors de leurs courses au désert, mais aussi sous la tente, jour et nuit, souvent même en mangeant.

D'autre part, notre attention avait été attirée vers l'étude des Touareg, grâce à des observations qu'il nous avait été permis de faire en 1888 sur une vingtaine de Touareg de l'Adrar ou de l'Ouest, internés à Alger, au fort Bab-Azoun, à la suite d'une razzia faite par eux sur nos alliés les

<sup>1</sup> HUGUET. *Sur les Touareg*. in-8. Br., Paris, 1902.

<sup>2</sup> *Instructions anthropologiques générales*. Broca. Paris, in-12, 1870.

*L'Anthropologie*. Topinard, in-12. Paris, 1877.

Entente internationale pour l'unification des mesures craniométriques et céphalométriques, par G. Papillault, in *Congrès de Monaco, 1906*.

Chamba, population habitant le Sud-Algérien, entre El-Goléa et Gardahia.

En qualité de médecin de la place d'Alger (le t'bib revêtant en Afrique un caractère quasi sacré), il nous fut permis, encore fallut-il que des affections de cuir chevelu le motivassent, de faire l'examen à nu non seulement de leur visage après enlèvement de leur voile, mais aussi de leur tête après enlèvement de leur chéchia.

A la suite de cet examen il fut reconnu que quelques-uns, métissés d'élément noir, constituaient des types de négro-berbères et que d'autres, simplement basanés, présentaient à nos yeux étonnés, les uns le type celtique de nos paysans bretons du centre du Morbihan, les autres le type ibère de nos paysans gascons du Midi de la France.

Cette première constatation concordait avec les observations de notre distingué confrère et ami le Dr Bertholon, de Tunis, qui, au sujet des divers groupements berbères de l'Afrique, a reconnu que leurs origines ethnographiques et linguistiques étaient indo européennes <sup>1</sup>.

Si nous sondons en effet les temps préhistoriques, nous constatons que les deux continents n'en faisaient primitivement qu'un seul, il n'est donc pas invraisemblable de prétendre que les races qui ont évolué alors en Europe n'ont pas eu d'obstacles pour se répandre en Afrique également.

Si nous sondons l'aurore de l'histoire, nous constatons que quinze siècles avant l'ère actuelle de grandes invasions se firent d'Europe en Afrique par des peuples blonds auxquels l'antique Egypte donne le nom de Tamahou, nom offrant beaucoup d'analogie avec celui de Tamacheq que les Touareg donnent encore à leur langue <sup>2</sup>.

Plus tard d'autres invasions eurent lieu encore, enfin vinrent les colonisations Egéenne, grecque (av. J.-C.), romaine (après J.-C.), l'invasion des Vandales (V<sup>e</sup> siècle après J.-C.), tous peuples aryas, c'est-à-dire d'origine indo-européenne, que trouva ins allés en Afrique l'invasion sémitique des Arabes qui ne se fit qu'au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère (1<sup>er</sup> siècle de l'Hégire).

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on rencontre de nombreux représentants de la grande race indo-européenne en Afrique plus ou moins infiltrés d'éléments sémitiques d'une part ou métissés d'éléments noirs autochtones d'autre part.

Avant d'aborder les caractères ethniques, un mot paraît nécessaire sur la signification du mot « Touareg ».

Ce nom leur a été donné par les Arabes chez lesquels il signifierait « abandonnés » selon Duveyrier.

Ce nom leur fut-il donné parce qu'ils étaient abandonnés des Arabes.

<sup>1</sup> BERTHOLON. *Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord*. Paris, Leroux, 28, rue Bonaparte, in-8° br., 1907.

<sup>2</sup> Duveyrier dit qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, du temps de Jean L'on, le nom d'Amazig était la seule appellation donnée au peuple et à la langue des Berbères.

qui n'avaient pas voulu étendre leur domination plus avant dans le désert.

Étaient-ils considérés par les Arabes comme abandonnés de Dieu, parce qu'ils résistèrent au début à l'islamisme, nous ne pourrions l'affirmer, car cette interprétation n'est pas certaine.

Les Touareg eux renient ce nom et cette définition. Ils disent se nommer *Imôcharth*, et donnent à ce mot le sens de « libres » ou indépendants.

Il y a des raisons pour que ceci soit vrai, car les Berbères actuels du Maroc se nomment eux-mêmes « *Amazigh* », mot qui veut dire « libres »<sup>1</sup>.

Selon les Touareg, leur origine serait le Maroc d'où ils seraient sortis pour se répandre dans les régions désertiques, intermédiaires à la domination arabe au Nord et à celle des noirs de l'Afrique centrale au Sud.

Il paraît plus probable qu'à l'origine, ces Berbères, de mêmes races que les Européens, appelés Lybiens par Hérodote, le père de l'histoire, historien grec du v<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, se sont infiltrés peu à peu dans toute la région du nord de l'Afrique et même au delà et se sont plus ou moins fondus dans la suite avec les conquérants arabes, dans la région conquise par ceux-ci, sauf dans les régions montagneuses et désertiques (Kabylie, Massifs montagneux du Maroc, de l'Aurès, désert du Sahara, etc.).

Il a été reconnu, en effet, que les peuples conquis restent plus purs de mélanges avec leurs conquérants, dans les lieux difficilement accessibles ou habitables. Telles sont en France nos montagnes de Savoie, d'Auvergne, des Pyrénées, nos landes incultes de Bretagne, etc., où l'élément celtique (brachycéphale brun) est resté presque pur de mélange avec les blonds dolichocéphales (Gaulois d'abord, Francs ensuite), ses conquérants<sup>2</sup>.

De même dans les régions plus rapprochées du centre de l'Afrique les Touareg se sont laissé infiltrer par les noirs dans les régions habitées par ces derniers, tandis que dans les régions désertiques intermédiaires ce sont eux qui ont continué à dominer et y dominent encore là où nous les y avons trouvés et soumis en partie.

Ils sont musulmans, comme les Arabes qui les ont convertis à l'islamisme, mais ils sont moins fanatiques, n'ayant d'autre pratique religieuse que la prière individuelle, sans mosquée, en plein air dans des enceintes de pierres, comme les Gaulois; leurs marabouts seuls pratiquent les rites de l'islamisme y compris la circoncision.

Avant la conversion des Touareg à l'islamisme, ils pratiquaient encore le magisme ou religion de Mithra venue de l'Asie et qui s'était répandue jusqu'au Maroc<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> BERTHOLON. La répartition du type blond dans le nord de l'Afrique. (Congrès de Reims, 1907.)

A. F. A. S. — Origine des berbères de souche européenne (Congrès de Nantes, 1898).

<sup>2</sup> ATGIER. *Maures, Hébreux et Berbères*, in-8°, Paris, 1904.

<sup>3</sup> EBN KHALDOUN, historien des Berbères, viii<sup>e</sup> siècle de l'Hégire (xv<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ.)

Le paganisme grec et romain d'abord, le christianisme ensuite, entre la conquête romaine des premiers siècles et la conquête arabe du vi<sup>e</sup> siècle, n'avaient pu parvenir jusqu'à eux, comme ils étaient parvenus dans les centres berbères plus rapprochés des colonies grecques et romaines.

Les Touareg se déclarent d'origine noble, comme tous les peuples féodaux s'intitulent libres ou francs de toute domination, à leur origine; ils ont conséquemment des serfs corvéables, taillables et soldats dont beaucoup sont recrutés parmi les négro-touareg ou parmi les noirs du Soudan avec lesquels ils vivent et se sont même mélangés, comme les Arabes l'ont fait eux-mêmes.

Les Touareg sont néanmoins dominés par leurs Marabouts ou religieux qui dirigent tous les actes de leur vie sociale ou privée, comme prêtres, administrateurs, justiciers, professeurs, calculateurs, etc.

Chez eux la femme n'a pas une condition sociale inférieure à celle de l'homme, comme chez l'Arabe; elle est l'égal de l'homme, comme dans les nations européennes, ce qui constitue non un schisme de l'islamisme mais une coutume, antérieure à l'introduction de la législation musulmane et conservée actuellement.

Le droit d'aînesse existe comme dans les anciennes constitutions féodales.

Leur écriture actuelle est la même que celle des Arabes, mais si nous recherchons, d'après les gravures rupestres, quelle était leur écriture ancienne qu'ils nomment *Tefnagh*, nous constatons qu'elle provient de l'alphabet lybique primitif dont les caractères se composent de points, de traits et de cercles <sup>1</sup>.

## CHAP. II. — GENRE DE VIE DES TOUAREG A PARIS.

Les Touaregs présentés actuellement à Paris le sont dans des conditions d'existence se rapprochant le plus possible du genre de vie qu'ils ont dans leur pays, ce sont ces conditions que nous allons décrire, faisant abstraction des modifications nécessitées par le milieu dans lequel ils se trouvent.

### I. — Habitation.

Ils vivent, couchent et mangent sous la tente au nombre de douze environ.

Leur tente est en poil de chameau, bariolée de blanc, jaune, brun, couleurs naturelles de la toison des chameaux qui sont blancs, bruns, ou bai clair, cette dernière couleur spéciale au méhari ou dromadaire coureur du désert.

L'étoffe de la tente est soulevée au milieu par un ou plusieurs grands piquets permettant de s'y tenir debout.

<sup>1</sup> DUVEYRIER, *loc. cit.*

Les bords de cette étoffe sont fixés par des piquets plus petits permettant de les relever ou de les baisser plus ou moins, selon les besoins.

Le sol de la tente est recouvert de nattes ou de tapis en laine de chameau. Au-devant de la tente pend à un piquet une peau de bouc contenant de l'eau de boisson où chacun va puiser.

## II. — Exercices.

Les exercices journaliers auxquels ils se livrent, sont :

1° Un simulacre de caravane qui fait le tour de leur campement et où ils se trouvent en tête et en groupe, après eux viennent des Arabes, des femmes de la tribu des Ouled Naïls, des nègres et négresses du Soudan (région de Tombouktou);

À la fin du défilé vient un méhari monté par Bala Mohamed, Touareg d'Akabli (Tidkelt) de teint hasané mais à physionomie européenne, de type basque, parlant tant bien que mal le français et servant d'interprète;

Lorsqu'il est perché sur la selle de son méhari, il a l'attitude d'un conquérant faisant une entrée triomphale.

Après le méhariste, fermant la marche, vient un chameau porteur de bassour, sorte de palanquin surmonté de tentures, dans lequel se trouve assise une jeune femme arabe entr'ouvrant légèrement ses rideaux pour se laisser voir du public.

Dans cette marche, les autres Touareg, vêtus de leur costume national, armés en guerre, exécutent des danses guerrières dans lesquelles ils semblent se provoquer et s'exciter au combat, tandis que d'autres forment une Nouba ou musique indigène composée d'une sorte de petite musette criarde à deux ou trois notes aiguës, de cymbales et de derbouka, sorte de tambour sur lequel l'artiste tape d'une main et d'une sorte de baguette ou tampon en forme de long marteau pour marquer la mesure.

L'ensemble de la caravane est de cent sujets environ.

2° La caravane terminée, deux Touareg montent sur le théâtre en plein vent et là a lieu un simulacre de duel au sabre à deux tranchants avec le grand bouclier qui cache le corps sauf la tête et les pieds.

Le combat terminé, deux Ouled Naïls viennent exécuter sur ce même théâtre la danse du mouchoir et la danse du ventre.

Une troisième, que sur nos scènes de ballet on nommerait l'étoile, plus forte que les précédentes dans cet art chorégraphique, exécute la danse du ventre dans des conditions telles que l'on se demande comment les organes de l'abdomen peuvent se prêter à un tel délire de gymnastique des muscles intra et extra-abdominaux.

## III. — Vêtement.

Leur vêtement national se compose de :

1° Deux tuniques (*boubou*) en toile de coton à manches, l'une blanche

au dessous à manches longues, l'autre bleue au dessus moins longue, à manches très larges et plus courtes que les premières.

2° Un pantalon (*karleba*)<sup>1</sup>, en cotonnade bleue, serré à la cheville et porté large sous la tunique ;

3° Une ceinture (*tamentika*) en laine rouge, fait deux fois le tour de la taille et vient se croiser en forme de croix de Malte sur la poitrine et les épaules, fixant ainsi au corps les vêtements flottants.

#### IV. — Coiffure.

1° Une calotte (*chechia*) en feutre rouge avec un gland plus ou moins long, protège la tête de la chaleur et des coups de sabre, comme nos casques, elle est rembourrée en conséquence à l'intérieur par un feutrage ;

2° Une longue écharpe noire (*tedjelmoust*) en coton, absolument spéciale au costume national des Touareg, permettant de les distinguer entre tous les Sahariens.

Par un premier tour cette écharpe sert à fixer la chechia sur la tête, par un deuxième tour elle recouvre le haut du visage, formant visière aux yeux, par un troisième tour elle recouvre le reste du visage depuis les yeux, y compris le cou, de sorte qu'un léger intervalle laisse voir leurs yeux seulement et leur permet de voir ;

3° Une longue écharpe blanche portée par-dessus l'écharpe noire consistant en une longue pièce de gaze blanche protégeant aussi la tête et la face de la poussière ou du sable et en même temps tempérant par sa couleur l'ardeur solaire.

Quelques négro-touareg ne portent pas de chechia ; leurs cheveux crépus du sommet de la tête sont à découvert, la plupart du temps ceux-ci ont la tête rasée, ne conservant les uns qu'une touffe de cheveux laineux au vertex, les autres une bande de cheveux allant du front à l'occiput, séparant la tête rasée en deux parties latérales égales.

#### V. — Chaussure.

1° Sandales (*imerkeden*). Elles sont composées d'une semelle plus large et plus longue que la plante du pied, faite de plusieurs épaisseurs de peau de chameau cousues.

Cette semelle est retenue au pied par deux brides en peau ; l'une de ces deux brides, semblable à celles de nos galoches, passe sur le dos du pied d'un bord de la semelle à l'autre ; la seconde, ronde, part de la région antérieure de la semelle, mais non de son extrémité, passe dans l'intervalle du premier et deuxième orteil et va se rattacher à la bride susdite au milieu du dos du pied ;

---

<sup>1</sup> Ces termes qui sont ceux des Touareg venus à Paris ne sont pas ceux de toutes les tribus touareg, plusieurs de ces termes même sont arabes.

3° Guêtres en peau (*ibhadjen*). Elles leur servent lorsqu'ils montent à méhari pour éviter le froid, le soleil sur la jambe ou son frottement sur la peau de leur monture.

VI. — Armement.

Il se compose d'armes diverses :

1° La lance (*mazerag*) tout en fer d'une seule pièce ; arme terrible qu'ils apprennent à manier dès l'enfance, c'est, pour ainsi dire, leur arme nationale.

L'extrémité supérieure a la forme d'une pointe de flèche à deux ailerons, après la pointe viennent les barbelures de la hampe ; au niveau de la main est une poignée formée d'une plaque de cuivre ciselé, entourant la hampe et la mettant mieux en main.

Cette lance a deux ou trois mètres de longueur, elle est lourde ; néanmoins, le Touareg est habile à la lancer sur son ennemi au moment où celui-ci vient fondre sur lui. Si le combat a lieu à portée de la lance, l'arme est plus terrible encore, elle transperce le corps de l'adversaire de part en part.

Pour l'en retirer le Touareg est obligé de faire un effort à cause des barbelures qui attirent les viscères hors du corps.

2° Sabre (*takouba*) à lame large à deux tranchants en fer ; la poignée en fer également, est massive et cruciforme, il sert dans les combats corps à corps.

3° Fourreau de sabre (*joua*), il est en cuir avec bordures en cuivre plus ou moins ciselé.

4° Poignard (*raija*), il est en fer, large, droit, à deux tranchants avec manche en bois cruciforme garni de cuir. Le fourreau du poignard est muni d'un large anneau permettant de le passer dans le poignet et de tenir le poignard étendu le long de l'avant-bras, le manche sur le dos de la main gauche, prêt à être saisi de la main droite.

5° Sagaie (*allar*), arme légère à pointe en fer et hampe en bois léger, surtout usitée par les Négro-Touareg de Tombouctou ; elle se lance avec la main.

6° Arc (*tandchabt*), carquois (*tilar*), flèches (*enderba*), celles-ci ne sont jamais empoisonnées ; ces armes ne sont guère en usage que chez les Touareg du Sud n'ayant pas encore d'armes à feu.

7° Fusil (*moukala*), est employé depuis peu, mais son usage n'est pas généralisé ; ils ont des fusils à chien et à tabatière avec hausse d'importation belge, genre Remington modifié. Les fusils Lebel rencontrés chez eux ne proviennent que de prises de guerre.

7° Bouclier (*arhar*) en peau de chameau ou d'antilope. Il est de forme très variable, ovale, rectangulaire, forme écu ou forme de la peau d'antilope tout entière, moins les membres. Il protège le corps tout entier, ne laissant voir qu'à peine la tête et les pieds du combattant. Il est à l'épreuve de l'arme blanche mais non de l'arme à feu.

## VII. — Harnachement et montures.

1° Leur principale et pour ainsi dire seule monture est le chameau à une bosse ou dromadaire, dont ils élèvent deux variétés : le chameau brun, porteur, animal de bât, servant à transporter les provisions des caravanes et les bassours contenant les femmes ;

2° Le méhari, chameau coureur, de robe fauve claire, peu musclé, maigre, très nerveux, très vigoureux et difficile à manier ; ses allures sont le pas, le trot, le galop. Pour le monter il faut le faire coucher et avoir un aide qui le tient. Il est plus rustique que le cheval, ce qui a permis de l'acclimater au désert ; il peut faire des parcours beaucoup plus longs que le cheval sans boire ni manger.

Pour s'en faire une idée, nous dirons que les Touareg de l'Adrar que nous avons soignés et examinés lors de leur internement à Alger, en 1888, au fort Bab-Azoun, avaient, lors de leur razzia des *Chambas*, parcouru à méhari 850 kilomètres et ensuite, dans l'espace de 51 heures, 250 autres kilomètres<sup>1</sup>.

3° La selle (*talak*) est une sorte de selle spéciale perchée sur le sommet de la bosse du chameau et un peu en avant, elle se compose d'un arçon en forme de bât garni de cuir.

Le dossier est en forme de palette ou de losange.

Le pommeau est surelevé, son sommet est en forme de croix.

Le méhariste passe ses genoux sous les bras de la croix et croise ses jambes en appuyant les pieds sur l'encolure du méhari, en avant de la bosse.

La selle est fixée par des sangles passant sous l'abdomen de l'animal.

4° La bride (*tirhounin*) en corde ou en peau, est fixée à un anneau en fer introduit dans la narine droite du méhari. La traction de la bride sur cet anneau étant doufoureuse pour l'animal l'oblige à obéir au cavalier qui porte aussi en main une sorte de cravache en lanières.

Autour de cette selle, le méhariste place du côté gauche des sacs de provisions pour lui et sa monture, le tout protégé par son bouclier, à droite sont ses armes à la portée de sa main.

Le tout est entouré de pendeloques en cuir ou en laine qui battent les flancs de l'animal en tous sens pendant la marche.

5° Palanquin (*bassour*) destiné au transport des femmes sur des chameaux porteurs et non coureurs. Il est composé d'un bât fixé sur la bosse du chameau et ses côtés.

Il supporte un coussin en plate-forme sur lequel les femmes se tiennent assises les jambes croisées.

Il est surmonté de fermes légères en bois supportant des rideaux cachant et abritant une ou plusieurs femmes.

Ce bassour déborde largement de chaque côté de l'animal et, dans la

<sup>1</sup> HUGUET. *Loc. cit.*

marche, est animé d'un mouvement de balancement latéral ou roulis incommodant les voyageurs non habitués ; il est maintenu par des sangles ou lanières passant autour du cou, en avant et en arrière de l'abdomen de l'animal.

#### VIII. — Ornaments.

Nous ne parlerons que de ceux des hommes, puisqu'ils n'ont pas avec eux de femmes de leur nationalité.

1<sup>o</sup> Bracelet (*ahabedj*), il est en serpentine, sorte de marbre vert veiné de noir, ils le portent au niveau du V deltoïdien du bras droit, c'est-à-dire dans l'intervalle musculaire du deltoïde et du biceps.

Il aurait plusieurs usages qui, selon les Touareg, en feraient un objet d'utilité autant que d'ornement.

Il leur donne plus de force pour lancer la lance et donner le coup de sabre et plus de résistance pour écraser la tête de l'ennemi abattu.

Il protège en même temps le bras droit des coups de sabre de l'adversaire, le bras gauche étant garanti par le bouclier dans les combats corps à corps.

2<sup>o</sup> Talismans (*N'arse*). Ce sont pour eux de véritables ornements qu'ils portent fièrement comme chez nous les décorations et religieusement comme chez nous les médailles pieuses.

Ils consistent en petits sachets plats en cuir, pendus à un cordon, chaque petit sachet renferme, sur un papier plié, un verset du coran qui leur a été donné ou plutôt vendu chèrement par un marabout pour combattre une maladie à laquelle ferait allusion le verset copié dans le coran ; si la maladie consistait en douleurs de tête, le sachet pend à un cordon fixé autour de la tête, sinon il est suspendu à un cordon porté en sautoir.

Ce sont parfois, au lieu de sachets, des petites boîtes plates en métal ciselé de la même forme formant alors de véritables bijoux.

J'ai su qu'un simple sachet de cuir avait coûté à son possesseur la somme de 4 douros (vingt francs) payée comptant au marabout exorciseur d'une maladie qui paraissait être une névralgie intercostale.

#### IX. — Aliments.

Le couscouss (*couscoussou*) est leur aliment quotidien, il est fabriqué dans leur campement par des négresses.

Il se compose de farine d'orge habituellement, parfois de froment ; la femme étend cette farine au fond d'un grand plat en bois, puis avec la paume de sa main droite, qu'elle mouille de temps à autre, elle exerce des pressions avec des mouvements circulaires sur cette farine, sans jamais la pétrir entre ses doigts, jusqu'à ce qu'elle se transforme en petits grumeaux de la grosseur de grains de riz.

Ce granulé, devenu ferme, est alors déposé dans une corbeille (*couffin*),

en paille du désert (*alfa*) et cette corbeille est placée au-dessus d'une marmite en terre renfermant de l'eau bouillante dont les vapeurs s'infiltrant au travers de la corbeille, cuisent le couscous à petit feu dans un bain de vapeur d'eau bouillante ou de ragout bouillant.

Indépendamment de cet aliment journalier, ils mangent aussi des légumes et ont de la viande trois fois par semaine. Ils sont fumeurs de tabac et en demandent fréquemment aux visiteurs pour faire des cigarettes.

#### X. — Boissons.

Leur boisson habituelle est l'eau ; comme nous l'avons dit, elle est conservée dans une peau de bouc, devant chaque tente, chacun va y puiser à sa volonté.

Leur boisson favorite est le café (*cahoua*), un cafétier (*cahouadji*), est installé sous une tente spéciale avec un fourneau pour faire bouillir l'eau.

Le café en poudre fine est déposé à la dose d'une cuillerée à café dans une petite cafetière en fer ou en étain, on y ajoute une cuillerée à café de sucre en poudre, et on la remplit d'eau bouillante.

Cette petite cafetière est alors servie au consommateur qui verse lui-même le contenu dans une tasse à café dans laquelle il hume le parfum, boit le liquide qui d'ailleurs est excellent et mange le marc qui forme une sorte de crème au fond de la tasse, tant le grain de café a été moulu finement au moyen d'un pilon et d'un mortier spéciaux à cet usage.

A peine l'amateur de ce café Maure est-il installé sous la tente du cahouadji qu'une demi-douzaine d'Ouled-Nails et de négrellons l'entourent en s'invitant à ce régal inconnu de bon nombre de nos cafés parisiens.

#### CHAPITRE III. — ANTHROPOMÉTRIE ET ANTHROPOLOGIE.

L'examen des indigènes du Sahara algérien exhibés à Paris en 1909 nous a permis de reconnaître des représentants des groupes ethniques suivants :

- 1° Arabes du Sud-Algérien, femmes arabes de la tribu des Ouled Nails, etc ;
- 2° Nègres et négresses du Soudan, région de Tombouctou ;
- 3° Chamba ;
- 4° Touareg ;
- 5° Touareg nigritisés ;
- 6° Nègro-touareg.

Les deux premiers groupes ayant été déjà l'objet de nombreuses études, nous ne nous y arrêtons pas ici.

Les autres, peu étudiés encore au point de vue anthropologique, font seuls l'objet de cette étude.

§ 1. — *Chamba*,

Les *Chamba* ou *Chaamba* forment un groupe ethnique qui a pour habitat la région située entre le Sahara algérien et le Sahara touareg, c'est-à-dire entre nos oasis de *Ghardaya* et d'*El Goléa*, immédiatement au sud du *M'Zab* (région du Sud-Algérien habité par les Berbères *Beui-M'zab* ou *M'zabites*).

Les *Chamba* constituent une population très guerrière avec laquelle la France a eu jadis fort à faire, mais avec laquelle elle établit actuellement d'excellentes relations, car cette population s'est fidèlement ralliée à notre drapeau.

Elle serait très intéressante à étudier largement, malheureusement, nous n'en avons ici qu'un seul représentant dont nous ne pourrions tirer des conclusions générales, mais dont les conclusions individuelles seront, néanmoins, un appoint pour des études ultérieures.

Nous avons relevé l'indice facial et mesuré le grand empan ainsi que la longueur du pied, mais sans en tirer de conclusions, le premier étant diversement accepté, les autres encore insuffisamment interprétés comme bases de caractères ethniques.

I. — *Chamba (Berbère)*.

Lakdar ben Ahmar, 20 ans, natif de Metlili.			
Couleur . . . . .	} dos de la main . . . . .	brun clair	21
		id.	21
		vert foncé	7
Forme . . . . .	} yeux . . . . .	noirs	27
		cheveux . . . . .	droits
		nez . . . . .	épaté (ailes)
Dimensions . . . . .	} lèvres . . . . .	moyennes	
		incisives . . . . .	verticales
		taille . . . . .	1 <sup>m</sup> 82
Tête . . . . .	} grande envergure . . . . .	1 <sup>m</sup> 90	
		rapport . . . . .	95
		diam. transverse max. . . . .	143
Face . . . . .	} diam. antéro-post. max. . . . .	194	
		indice céphalique . . . . .	73,71 dolicho.
		diam. bizygomatique . . . . .	138
Mensurations accessoi- res . . . . .	} diam. naso-mentonnier . . . . .	154	
		indice facial . . . . .	89
		grand empan . . . . .	23
		longueur du pied . . . . .	27

*Lakdar ben Ahmar* est un jeune *Chamba* de 20 ans, originaire de *Mettili*, très vigoureux, très musclé, imberbe, de haute taille, 1<sup>m</sup>82.

Son teint est brun clair (n° 21 de l'échelle chromatique de Broca), c'est-à-dire légèrement basané.

La forme de son nez épaté dénote que ses ascendants n'ont pas été exempts de métissage nègre, mais que ce métissage a dû être transitoire et non prolongé, car son nez n'est pas épaté par largeur du lobule qui est mince mais uniquement par l'écartement des ailes du nez, bien distinctes du lobule par un sillon très marqué.

Un autre signe montrant que le métissage nègre a laissé peu d'empreinte chez lui consiste en ce que la coloration du dos et de la paume de la main sont semblables; or, on sait qu'un des principaux caractères de la race nègre est d'avoir le dos de la main beaucoup plus foncé que la paume.

Les cheveux sont noirs et droits, les lèvres moyennes, les dents verticales, la grande envergure 1<sup>m</sup>90 est proportionnée à la taille 1<sup>m</sup>82, le rapport est 95.

L'indice céphalique 73,71 le classe dans les dolichocéphales.

Si nous nous rapportons aux types anthropologiques décrits par Topinard<sup>1</sup>, nous voyons qu'il donne au Berbère l'indice céphalique moyen 74,4, ce qui est très rapproché de celui de notre sujet, tandis qu'il donne à l'Arabe l'indice céphalique moyen 76,3, ce qui en est bien plus éloigné.

Il en résulte que suivant l'indice céphalique qui est encore un des signes les plus certains pour classer les races, notre Chamba peut être considéré comme Berbère et très légèrement métissé de sang noir dans ses ascendants.

Son type physique, de profil ou de face, n'a en effet rien de l'ovale de l'Arabe; sa face large, à peine ovale, un peu aplatie, se rapproche de celle des M'zabites.

Lakdar est d'un caractère doux, sociable, industriel, serviable; il sert d'interprète entre les Arabes et les Touareg et entre ceux-ci et les Français.

Il a le même costume que l'Arabe dont il porte le burnous et la gandoura, il en a les coutumes et la religion quoique n'ayant pas la même origine ethnique.

Le diagnostic différentiel entre le blanc et le nègre nous permet de distinguer les signes ethniques suivants chez ce sujet Berbère :

SIGNES DE RACE BLANCHE

Couleur claire de la peau.  
Couleur uniforme de la main.  
Cheveux droits.  
Yeux vert foncé.  
Lèvres moyennes.  
Incisives verticales.

SIGNES DE RACE NOIRE

Nez légèrement épaté (par divergence des ailes).

Les signes de race blanche dominant donc ici de beaucoup ceux de race noire.

<sup>1</sup> *L'Anthropologie*, Topinard, Paris, 1877, in 8° br.

§ II. — Touareg.

Les Touareg examinés à Paris sont des représentants de ces nombreuses populations dont nous avons parlé plus haut, disséminées, au milieu des immensités désertiques du Sahara, dans les lieux où la vie n'est possible que par la présence d'eau et de pâturages, soit en plaine, soit sur des plateaux élevés, soit dans les chaînes de montagnes.

Cet espace immense s'étend du 30° degré de latitude nord au 15° et est séparé en deux parties à peu près égales par le tropique du Cancer. Il est en pleine région tropicale par conséquent et possède un climat beaucoup plus variable qu'on ne se l'imagine, car si la chaleur est torride dans les plaines, le froid est vif en hiver sur les hauts plateaux et dans les montagnes où la neige n'est pas rare.

De ce fait le Touareg est acclimaté aux températures extrêmes, aussi ne sommes-nous pas étonné de voir que ceux qui sont actuellement à Paris ne soient pas éprouvés par les journées chaudes dans leur espace restreint, entouré de murs ou de hautes maisons, ni par les nuits froides passées sous leur tente où ils dorment en chien de fusil sur des nattes, avec de simples couvertures.

Les Touareg nous paraissent être les mêmes populations que celles que les Romains nommaient les Gétules, Mélando-Gétules, les Éthiopiens blancs, etc.

Les limites précises du parcours actuel des Touareg soumis actuellement à la domination française, sont au nord El Goléa, au sud Tombouktou.

Le foyer principal de notre civilisation chez les Touareg du nord (Touareg Azdjer), seuls représentés à Paris, sont les régions voisines du Sud-Oranais et du Sud-Marocain, c'est-à-dire le Gourara, le Touat, le Tidikelt.

La centre de ces confédérations est l'oasis d'In-Sala d'où viennent la plupart des Touareg actuellement à Paris.

Le principal et le plus pur représentant de cette région est le Touareg Bala Mohamed, âgé de 37 ans, natif d'Akabli au sud d'In-Sala.

Malgré son teint très basané, il a une physionomie absolument européenne.

II. — Touareg (Berbère), type basque.

Bala Mohamed, 37 ans, interprète, natif d'Akabli sud d'In-Sala.

Couleur . . . . .	}	dos de la main . . . . .	brun foncé	29
		paume . . . . .	id.	29
		yeux . . . . .	id.	2
		cheveux . . . . .	noirs	27
Forme . . . . .	}	cheveux . . . . .	droits	
		nez . . . . .	épaté (ailes)	
		lèvres . . . . .	moyennes	
		incisives . . . . .	verticales	

Dimensions . . . . .	} taille . . . . .	1m65	
		} grande envergure . . . . .	1m74
			} rapport . . . . .
Tête . . . . .	} diamètre transvers. max. . . . .	150	
		} diam. antéro-post. max. . . . .	186
			} <b>indice céphalique</b> . . . . .
Face . . . . .	} diam. bizygomatique . . . . .	122	
		} diam. naso-mentonnier . . . . .	156
			} <b>indice facial</b> . . . . .
Mensurations accessoi- res . . . . .	} grand empan . . . . .	20	
		} longueur du pied, . . . . .	25

Ces mensurations donnent les résultats suivants :

La région dorsale et la région palmaire de la main étant brun foncé, de même nuance, 29, dénotent peu de métissage nègre.

Les cheveux sont droits et noirs, 27. Les yeux brun foncé 2.

Le nez légèrement épaté non par la largeur du lobule mais par divergence des ailes.

Les lèvres sont moyennes, les incisives verticales, la grande envergure 1 m. 74 est proportionnée à la taille 1 m. 65, le grand empan 20, la longueur du pied 25.

Sa physionomie est dure mais intelligente, il est le moins noir de tous les Touareg qui l'accompagnent et à qui il commande, sous la direction des Français organisateurs de l'exhibition.

Si nous comparons son type avec celui des divers groupes européens, nous constatons que, malgré son teint très basané, il a absolument le type basque aussi bien de face que de profil, type si bien étudié chez les Basques français par Collignon <sup>1</sup>.

Rien en lui ne rappelle la physionomie de l'Arabe.

Son indice céphalique 80,6 est presque exactement celui que Broca trouve aux Basques français 80,4 qui sont sous-brachycéphales comme notre sujet.

Sa taille 1 m. 65 (moyenne de la taille humaine), est aussi la même que celle que Broca attribue aux Berbères 1 m. 65, tandis que celle qu'il attribue aux Arabes est de 1 m. 679 <sup>2</sup>.

Enfin il est le seul sous-brachycéphale 80 au milieu des autres Touareg, tous dolichocéphales (73 à 75).

Cette constatation semble nous mettre en face du type basque susdit retrouvé aussi par Bertholon sur des crânes phéniciens provenant de sépultures carthaginoises et qu'il a si bien décrits <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> COLLIGNON. *Mém. Soc. Anthropol.*, 1896.

<sup>2</sup> *Anthropologie*. TOPINARD.

<sup>3</sup> BERTHOLON. Note sur l'identité des caractères anthropologiques des Basques et des Phéniciens *Bull. Soc. Anthropol.* Paris, 1896.

BERTHOLON. Documents anthropologiques sur les Phéniciens. *Bull. Soc. Anthropol.* Lyon, 1892.

SIGNES DE RACE BLANCHE

Couleur uniforme de la main.  
Cheveux droits.  
Lèvres moyennes.  
Incisives verticales.  
Indice céphalique sous-brachy.

SIGNES DE RACE NOIRE

Couleur brun foncé de la peau.  
Nez épaté par ses ailes.

Il n'en existe pas moins quelques traces de métissage nègre au milieu des caractères de race blanche.

III. — Touareg-nigritisés.

1<sup>re</sup> Série. — Caractères berbères prédominants.

Après les deux sujets précédemment étudiés et que nous avons reconnus comme berbères, c'est-à-dire d'origine indo-européenne ou aryenne, nous nous trouvons maintenant en présence de 2 séries de Touareg métissés de sang noir, l'une dans laquelle prédominent les caractères berbères et aryens, l'autre dans laquelle prédominent les caractères de race noire : négro-touareg.

La première série seule va nous occuper dans ce chapitre. De même que les Arabes du Sud-Algérien, les Touareg se sont laissés infiltrer par les autochtones de race noire auxquels ils ont recours en mainte circonstance, comme serfs et comme guerriers.

C'est ainsi que nos guerriers féodaux du moyen âge avaient, même en guerre, leurs valets qui portaient leurs armes, leurs bagages, etc.

Les Touareg de race noble ont donc leurs serfs et leurs soldats de clan, les uns de même race, mais de classe servile, les autres de race noire ; ce besoin se fait d'autant plus sentir dans le Sahara qu'un guerrier touareg seul ne peut même pas monter à méhari sans avoir avec lui un homme à pied qui lui prête la main pour maltraiter sa monture au montoir, etc.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir un grand nombre de Touareg plus ou moins métissés de sang noir ou nigritisés.

La première catégorie de ces Touareg nigritisés venus à Paris, se compose de 4 sujets.

Tous quatre ont la région dorsale de la main non pas noire comme celle des nègres, mais brun foncé, n<sup>os</sup> 28 et 29, tandis que la région palmaire est sensiblement plus claire, n<sup>o</sup> 30<sup>1</sup>. Cette différence est un signe de métissage nègre certain.

Leurs cheveux sont noirs, 27, mais lisses et droits, caractère de race blanche.

Les yeux sont noirs, 1, ou brun foncé, 2, signe commun aux deux races ou mixte.

Le nez est épaté, non par écartement des ailes, mais par largeur du lobule, caractère de race noire.

Les lèvres ni minces, ni lippues sont moyennes, caractère mixte.

<sup>1</sup> Instructions anthropologiques de Broca. Paris, 1870.

## III. — Touareg nigritisés. (Prédominance de caractères berbères.)

	Mohamed ou Harka Touareg du Gourara	Abdol-Kader ben Mohamed Touareg d'In-Sala	All Zouant Touareg d'In Sala	Mohamed ben Abdalla Touareg d'In-Sala	
Couleur.	dos de la main . . .	br. foncé 28	br. foncé 28	br. foncé 29	br. foncé 28
	paume de la main . . .	br. clair 30	br. clair 30	br. clair 30	br. clair 30
	yeux . . . . .	noirs 1	noirs 1	br. foncé 2	noirs 1
	cheveux . . . . .	noirs 27	noirs 27	noirs 27	noirs 27
Forme . . . . .	cheveux . . . . .	droits	droits	droits	droits
	nez . . . . .	épaté	épaté	épaté	légér. épaté
	lèvres . . . . .	moyennes	moyennes	moyennes	moyennes
	incisives . . . . .	verticales	verticales	verticales	verticales
Dimensions	taille . . . . .	1 m 80	1,73	1,68	>
	grande envergure . . .	1,86	1,83	1,69	1,72
	rapport . . . . .	96	92	96	>
Tête . . . . .	diam. transverse . . .	147	147	141	139
	diam. antéro-post. . .	108	20	150	182
	indice céphal. . . . .	74,6 doli.	73,5 doli.	75,7 s. doli.	74,7 doli.
Face . . . . .	diam. bizygomat. . .	132	133	136	111
	diam. naso-ment. . .	124	149	115	111
	indice facial. . . . .	74	89	93	80
Mensura- tions ac- cessoires	grand empan . . . . .	24	22	20	21
	longueur du pied . . .	>	>	25,5	25,5

Les incisives sont verticales sans aucun prognathisme, caractère de race blanche.

La taille, chez un d'entre eux, est de 1 m. 63, elle se rapproche de celle du Berbère qui est de 1 m. 65; celles de 1 m. 73 et 1 m. 80 chez deux autres se rapprochent de celle du nègre de Guinée qui est de 1 m. 72, donc ici l'ensemble est mixte.

L'indice céphalique 73, 74, se rapproche de celui du nègre de l'Afrique Occidentale qui est 73, 40<sup>1</sup> et de celui du berbère d'Algérie qui est 74, 63<sup>2</sup>, trois dolicho, un sous-dolicho, l'ensemble est donc mixte également.

<sup>1</sup> *Anthropologie*, p. 214.

L'un d'entre eux a une physionomie farouche et barbare ; un autre, brachyprosope a le type doux de nos paysans du centre du Morbihan ; un troisième, leptoprosope a le type malin de nos paysans du Midi, mais aucun d'eux, malgré la couleur foncée de la peau et le nez épaté, n'a le type du nègre.

Nous trouvons donc ici un véritable ensemble de nègre et de berbère dont certains caractères ethniques l'emportent les uns sur les autres, suivant le degré de métissage d'une part et d'autre part suivant que tel caractère ethnique résiste plus ou moins aux croisements ; ainsi par exemple, bien que dans ces croisements négro-berbères la couleur foncée de la peau et la forme épatée du nez dénotent des caractères négroïdes indéniables, les cheveux qui ne sont ni crépus, ni laineux, les lèvres qui ne sont ni grosses, ni lippues, dénotent des caractères berbères prédominants.

Certains éléments ethniques du noir et du blanc semblent lutter contre l'autre, résistant dans la lutte plus ou moins bien les uns que les autres, suivant que les croisements ont été plus persistants d'un côté que de l'autre.

La comparaison des caractères ethniques donne les résultats suivants :

SIGNES DE RACE BLANCHE	SIGNES DE RACE NOIRE	SIGNES MIXTES
Cheveux droits.	Nez épaté.	Yeux noirs.
Incisives verticales.	Peau brun foncé.	Lèvres moyennes.
Physionomie aryenne.	Couleur du dos de la main différ. de celle de la paume.	Taille variée. Indice céphalique varié

§ IV. — *Négro-Touareg.*

2<sup>o</sup> série. — *Caractères négroïdes prédominants.*

Cette seconde catégorie<sup>1</sup> se compose de sujets tellement distincts de ceux de la 1<sup>re</sup>, malgré la similitude de couleur, qu'à un examen attentif il n'est pas possible de les confondre avec les précédents d'une part ou avec des nègres purs de race d'autre part.

La peau du dos de la main, brun foncé chez l'un, 28, est noire chez un autre, 27.

La paume de la main, beaucoup plus claire encore que chez les précédents puisque sa coloration descend au n° 22, est un signe de métissage négro encore plus accentué que chez les précédents, chez lesquels cette coloration n'était que de 30.

Les cheveux, comme chez les précédents, sont noirs, 27, mais avec cette différence qu'au lieu d'être droits et luisants, ils sont mats, crépus et même laineux, caractère absolument négroïde.

<sup>1</sup> Deux individus seulement se sont laissés mesurer.

IV. — *Négro-Touareg. (Prédominance des caractères négroïdes)*

		Hamod-Aoulef Négro-Touareg d'In-Sala. Adulte.	Hamod bou M'bart Négro-Touareg d'In-Bala. Adulte.
Couleur . . . . .	dos de la main . .	brun très foncé 28	noir 27
	paume de la main .	brun clair 22	brun clair 22
	yeux . . . . .	noirs 1	noirs 1
	cheveux . . . . .	noirs 27	noirs 27
Forme . . . . .	cheveux . . . . .	laineux	laineux
	nez . . . . .	épaté	épaté
	lèvres . . . . .	lippues	lippues
	incisives . . . . .	verticales	verticales
Dimensions . . . . .	taille . . . . .	1 <sup>m</sup> 64	1 <sup>m</sup> 72
	grande envergure .	1 <sup>m</sup> 08	1 <sup>m</sup> 04
	<b>rapport</b> . . . . .	82	88
Tête . . . . .	diam. transverse . .	152	145
	diam antéro-post. .	200	189
	<b>indice céphalique</b> . .	76 sous-dolicho.	76,7 sous-dolicho
Face . . . . .	d. bizygomatique . .	122	134
	diam. naso-menton.	152	143
	<b>indice facial</b> . . . .	80	83
Mensurations accessoires . . . . .	grand empan . . . .	21	20
	longueur du pied . .	25	27

Les yeux sont noirs, signe mixte.

Le nez est épaté, signe négroïde.

Les lèvres sont lippues, signe négroïde.

Les incisives sont verticales, signe de race blanche.

Le prognathisme fait défaut, signe de race blanche.

L'indice céphalique 76 et 76,7, sous-dolichocéphale les distingue des noirs purs de l'Afrique occidentale qui sont dolichocéphales avec un indice céphalique de 73, ce qui dénote ainsi un métissage.

Enfin un des principaux caractères de la race nègre, en présence duquel

nous nous trouvons ici, est une grande envergure hors de proportion avec toutes les précédentes.

En effet, alors que nous avons trouvé jusqu'à présent, entre la taille et l'envergure, une différence de 4 à 15 centimètres seulement, d'où une moyenne de 8 centimètres pour les 5 sujets mesurés, ce qui donne un rapport moyen de 94; ici nous trouvons une différence de 22 à 34 centimètres, entre la taille et l'envergure, ce qui donne une moyenne de 28 pour les 2 sujets en question et un rapport moyen de 85. De 8 à 28 la différence est donc très notable.

Ce caractère dénote suffisamment un métissage nègre intensif.

*Caractères ethniques des Nègro-Touareg.*

SIGNES DE RACE BLANCHE	SIGNES DE RACE NOIRE	SIGNES MIXTES
Incisives droites.	Peau noire.	Yeux noirs.
Absence de prognathisme.	Coloration du dos de la main beaucoup plus foncée qu'à la paume.	Taille variée.
Physionomie négro-berbère.	Cheveux laineux.	Indice céphalique 76.
	Nez épaté.	
	Lèvres lippues.	
	Grande envergure 28.	

Ce tableau par lui-même montre assez la prédominance des caractères ethniques du nègre, sans en exclure toutefois des traces de métissage berbère.

Dans cette seconde catégorie de sujets mesurés, au lieu d'être en présence, comme dans la précédente, de Berbères légèrement métissés de nègre, nous nous trouvons en présence de nègres presque purs chez lesquels cependant certains traits de la physionomie, certains caractères ethniques étrangers à la race nègre se retrouvent, mais en notable minorité.

CHAPITRE IV. — CONCLUSIONS.

Il résulte de cette étude que les Touareg présentés en ce moment à Paris, sont tous plus ou moins métissés par l'élément nègre, les deux premiers décrits le sont à peine, les quatre suivants le sont davantage, mais avec prédominance de caractères de race blanche, motif pour lequel nous les avons appelés Berbères négritisés; les derniers le sont presque complètement, ce pourquoi nous les avons appelés Nègro-Berbères.

Il est facile de comprendre en effet que des Touareg de race noble n'auraient pas consenti à une telle exhibition et à de telles comédies journalières, loin de leur pays d'origine, de leur tente, de leur famille; or, nous avons vu que dans leur patrie, la société était divisée en trois classes, comme en bien d'autres, les nobles ou guerriers, les marabouts ou religieux et les serfs.

Il est donc tout naturel que les Touareg présentés à Paris soient de cette troisième caste, dans laquelle le nègre se confond avec le nigritisé ou le serf-touareg.

Les nègres, devenus Touareg de nation sinon de race, proviennent du croisement des Berbères avec les noirs soudanais qui se sont infiltrés peu à peu dans la population Touareg du Sahara dont ils font maintenant partie intégrante, comme les Nègro-Arabes font aujourd'hui partie intégrante de la population arabe de l'Algérie, même dans les localités qui ont organisé en dehors de leurs murs, comme le fait a lieu à Biskra et autres lieux, un quartier connu sous le nom de village nègre.

Vu la petite quantité de sujets étudiés, notre étude n'est qu'un faible jalon posé. Une étude plus importante de la caste noble et guerrière des Touareg, faite sur place, serait d'un grand secours pour apprécier l'origine des nombreuses populations touareg du Sahara et en faire le diagnostic différentiel ethnologique au moyen des Instructions anthropologiques si précieuses de Broca.

Cette étude pourrait être faite par une mission technique spéciale ou plutôt encore par nos confrères de l'armée en garnison dans les centres touareg faisant partie de nos récents accroissements coloniaux d'Afrique.

Quoi qu'il en soit, il nous est permis de conclure déjà tant par nos quelques observations personnelles que par celles de nos savants devanciers<sup>1</sup> que plus on étudie les groupements berbères, plus on s'aperçoit, abstraction faite de l'élément sémitique (Arabes, Juifs, etc.), et de l'élément nègre, qu'on se trouve en présence des mêmes groupes ethniques que ceux qui ont peuplé l'Europe et que nous sommes convenus d'appeler Indo-Européens ou Aryas, c'est-à-dire les blonds, les bruns brachycéphales et les bruns dolichocéphales.

Il résulte de ces observations que l'expression de Berbère ne peut pas être la dénomination d'une race ou d'une variété de race humaine mais un terme de convention signifiant simplement que les populations d'Afrique auxquelles on donne ce nom générique ne sont ni sémitiques, ni négritiques.

Or, si elles ne sont ni l'un ni l'autre et si elles sont de même origine que les Indo-Européens ou Aryas d'Europe, comme le démontrent les mensurations qui permettent de retrouver dans ces populations les types Ibère<sup>2</sup>, Celta<sup>3</sup>, Basque<sup>4</sup>, Kymris<sup>5</sup>, que nous avons en Europe, tout porte à admettre qu'avant les invasions sémitiques en Afrique du Nord, dont la principale et dernière fut celle des Arabes au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère (abstraction faite de la race noire autochtone) l'Afrique du Nord était peuplée comme l'Europe des mêmes groupes ethniques indo-européens et que

<sup>1</sup> Bertholon, Collignon, Huguet, etc.

<sup>2</sup> Dolichocephales bruns.

<sup>3</sup> Brachycéphales bruns.

<sup>4</sup> Brachycéphales bruns leptoprosopes.

<sup>5</sup> Dolichocephales blonds.

ceux de ces groupes auxquels nous donnons le nom générique de Berbères ne sont autres, au point de vue ethnologique, que les **Ayras d'Afrique**.

Discussion.

MM. LEBRUN, BLOCH, DE MORTILLET et d'ÉCHÉAC prennent la parole.

LES GISEMENTS PRÉHISTORIQUES DES BERGES DE VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES

PAR A. LAVILLE.

En 1865, M. Roujou faisait connaître l'existence, dans les berges de la Seine, à environ 900 mètres en avant du pont de Villeneuve-Saint-Georges, des gisements préhistoriques qu'il datait de l'*âge de la pierre polie*<sup>1</sup>.

« Là<sup>2</sup>, les berges s'élèvent parfois jusqu'à 4 mètres au-dessus du niveau des basses eaux, et sont constituées, à partir de la base, par un limon gris, qui atteint quelquefois un mètre au-dessus du niveau des plus basses eaux ». C'est le limon gris infra-néolithique qui, dans la région, a fourni une mandibule du *Megaceros hibernicus*, (Hart.). « Ce limon gris est recouvert par du limon jaune (terre à poisson des pêcheurs) qui atteint jusqu'à 3 mètres d'épaisseur, y compris la terre végétale qui en est très peu différenciée ». A la base de ce limon jaune, M. Roujou a rencontré<sup>3</sup> « des foyers composés de petits amas à peu près circulaires, ayant un diamètre allant de 40 centimètres à 1 mètre cinquante. Ces foyers ne contenaient que des silex calcinés, sans ossements, mais, au-dessus de ces premiers foyers et à différents niveaux, on voyait des couches de cendres sur de la terre brûlée. Autour de ces foyers, il y avait des débris de poteries, des silex taillés, des ossements fracturés d'animaux divers<sup>4</sup> ». C'est à plus de deux mètres de profondeur que M. Roujou rencontrait les foyers les plus riches en silex taillés et en ossements d'animaux. Plus près de la surface les silex diminuaient, mais la poterie devenait plus parfaite et rappelait celle de l'âge du bronze; mais M. Roujou n'a jamais rencontré ni bronze, ni aucun métal dans les foyers. Ce savant avait trouvé un squelette dans une sépulture, à 2<sup>m</sup> 30 du sol<sup>1</sup> une première fois, et une seconde fois, un autre squelette<sup>2</sup> dé-

<sup>1</sup> Roujou. Gisement de l'âge de la pierre polie à Villeneuve-Saint-Georges (*B. S. A. P.*, t. IV, p. 164, et 1866, t. VI, p. 281).

<sup>2</sup> DE MORTILLET. Matériaux pour l'étude de l'homme, Août 1866.

<sup>3</sup> Roujou. Squelette humain de l'âge de la pierre polie à Villeneuve-Saint-Georges (*B. S. A. P.*, 2<sup>e</sup> série, 1866, t. I, p. 606).

<sup>4</sup> M. Roujou n'a jamais rencontré de débris de poissons. Or, ces temps derniers, j'ai pu recueillir une vertèbre.